



Prestations publiques d'élèves

Par **anne sylvie**, le **03/08/2016** à **15:20**

bonjour, je voulais savoir si un professeur (fonction publique territoriale) pouvait effectuer des tournées de concerts (une trentaine annuelle) avec une chorale d'élèves (mineurs dans le cas en question); cette pratique est-elle encadrée par la loi, nécessite-elle quelques dispositions ou autorisations spéciales?

Par **P.M.**, le **03/08/2016** à **15:51**

Bonjour,

A ma connaissance, les activités artistiques sont autorisées en plus de l'emploi mais s'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...